

PRAXIS - CONTRÔLEUR DE GESTION EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Satisfaction

4,9/5

Atteinte des
objectifs

5/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2025/10/13

Réf. F901

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Maîtriser l'ensemble des dimensions du métier de contrôleur de gestion
- Connaître les techniques du contrôle de gestion et les comptabilités analytiques hospitalières
- Comprendre et outiller le dialogue de gestion
- Analyser la performance et mener des études médico-économiques
- Développer son réseau professionnel

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Professionnels, contractuels/titulaires, exerçant ou supervisant la fonction de contrôle de gestion (directeurs d'hôpital, attachés d'administration, adjoints des cadres, ingénieurs, chargés de mission) en établissement public ou privé ou organismes de tutelle hospitalière.

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux du contrôle de gestion

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE

Frédéric FRISCH

Responsable de l'offre Contrôle de gestion du CNEH

06 38 11 93 64 - frederic.frisch@cneh.fr



Cristiana CHAVES

Assistante de formation Praxis du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **MODULE 1 (5 jours) - La fonction contrôle de gestion : domaines d'intervention**

Identifier l'environnement du contrôle de gestion en milieu hospitalier
Clarifier le positionnement institutionnel du contrôle de gestion au sein de l'établissement
Passer en revue les techniques du contrôle de gestion et les comptabilités analytiques hospitalières

► **Atelier 1 - Se situer dans son environnement : contexte et enjeux de la fonction de contrôleur de gestion**

- Le dialogue de gestion avec les pôles
- Les mesures d'économies et le plan triennal avec leur impact sur le financement hospitalier
- La certification des comptes et son intérêt pour le contrôleur de gestion
- Le contrôle de gestion : un métier en essor avec de nouveaux domaines d'intervention

► **Atelier 2 - Construire une comptabilité analytique hospitalière (CAH)**

- Le découpage analytique et le « fichier structure » ou « FICOM »
- Les concepts de base du calcul des coûts (charge directe, charge indirecte, méthode des sections homogènes, etc.)
- Atelier : à partir du guide méthodologique de la comptabilité analytique, application des règles d'affectation des charges dans les sections d'analyse concernées

► **Atelier 3 - L'apport de l'information médicale au contrôle de gestion**

- Les fondamentaux du PMSI et de la facturation des séjours
- Les indicateurs issus du PMSI, utilisation dans les tableaux OVALIDE
- Les liens privilégiés DIM et contrôleur de gestion

► **Atelier 4 - L'analyse de la rentabilité : construire et utiliser les comptes de résultats par pôle (CRéA, CRéO)**

- Les différentes données à disposition : activité, dépenses, recettes, facturation, etc.
- La « mécanique » des recettes de l'activité
- L'imputation des dépenses, notamment des dépenses de personnel
- Le recueil de l'information sur les unités d'œuvre et les consommations intermédiaires
- La possibilité d'adapter les règles issues du guide de comptabilité hospitalière aux spécificités de l'établissement
- Les problématiques liées à la ventilation des recettes
- Le traitement des pôles médico-techniques : une autre méthode possible, les CRéO
- L'analyse et la communication des résultats : mettre en évidence l'impact de la politique tarifaire pour nuancer son analyse
- Cas pratique : réalisation du CRéA pour le pôle anesthésie, réanimation/chirurgie ambulatoire

► **Atelier 5 - Le RTC**

- Enjeux et principales étapes de la réalisation du retraitement comptable
- Remplir concrètement le support officiel : ARCANH
- Cas pratique de synthèse du module 1 Le cas pratique consiste à réaliser un retraitement comptable simplifié dans un établissement hospitalier en 4 parties:

- partie 1 : retraitement des charges directes
- partie 2 : traitement des ETP
- partie 3 : traitement des unités d'œuvre
- partie 4 : analyse et exploitation des résultats : comparaison aux résultats des autres outils de comptabilité analytique et proposition de leviers d'actions

► **MODULE 2 (4,5 jours) - La fonction contrôle de gestion : dimension stratégique**

► **Atelier 6 - L'analyse de la performance : maîtriser les outils de benchmarking**

- Qu'est-ce que le benchmarking ? Études de texte: définitions, origines, finalités
- Parangonnage à l'hôpital ? Quelles bases ? Quelles comparaisons ?
- Focus
 - revue des données RTC (exemple de données d'un CH)
 - exemples d'analyses par le RTC & la Base d'Angers
 - cas réel: travail sur les bases des stagiaires et exploitation croisée des bases en CHU

► **Atelier 7 - Le dialogue de gestion : construire ses tableaux de bord pour dialoguer avec les pôles**

- Le pilotage et la performance en milieu hospitalier
- Le rôle du contrôleur de gestion dans la production et l'analyse de tableaux de bord
- Objectifs du tableau de bord de pilotage et distinction avec le reporting
- La contractualisation et la délégation de gestion: outils support des tableaux de bord
- Principales étapes pour construire un tableau de bord multidimensionnel (définition des indicateurs, dimensions, construction d'un dictionnaire, etc.)
- L'analyse et le dialogue issue des tableaux de bord

► **Atelier 8 - Le contrôleur de gestion en ressources humaines et en personnel médical**

- Les enjeux du contrôle de gestion en ressources humaines
- Le reporting social et le pilotage social
- Le système d'information sociale et la fiabilité des informations
- L'affectation des charges de personnels dans la comptabilité analytique
- Le pilotage de la masse salariale et des effectifs rémunérés
- Cas pratique : méthodologie de construction du budget de la masse salariale
- Le benchmarking social par le bilan social, la BDHF, Hospidiag et la base d'Angers

► **Atelier 9 - Réaliser des analyses médicoéconomiques. Proposition de méthodes**

- Typologie des études médico-économiques
- Impact du choix de la méthode : coût complet ou coût marginal ?
- La présentation des résultats : calcul du point mort, ROI, mesure du risque
- Le chiffrage des « grands » projets (projet médical intra établissement et GHT interétablissement)
- Exemples de révisions capacitaires

INTERVENANTS

- Frédéric FRISCH, Coordinateur du parcours, Responsable de l'offre Finances, Contrôle de gestion du CNEH
- Vincent Bédoucha, directeur des affaires financières et du contrôle de gestion de territoire - Martine Cappe, responsable de l'offre RH médicales du CNEH - Sophie Colasse, responsable du contrôle de gestion - Alexandra Tilloux, responsable du département contrôle de gestion RH - Caroline Laroumagne, directrice adjointe - Alexandra Marcel, responsable budgétaire RH - Sandrine Rafini, contrôleur de gestion - Jordan Nesson, Responsable du Pôle Contrôle de Gestion Sociale/Pilotage budgétaire RH, CHU de Clermont Ferrand - un médecin

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théorique - Retours d'expérience : une étude sur la performance économique des laboratoires d'un établissement - Retours d'expérience : impact économique de l'ouverture d'un nouveau bâtiment

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0,5 jour)**

- élaboration d'un projet professionnel portant sur le contrôle de gestion,
- présentation du projet devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 800 €
Non-adhérents	5 280 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Paris	du 2 au 6 févr. 2026 et du 1 au 5 juin 2026
Paris	du 21 au 25 sept. 2026 et du 7 au 11 déc. 2026

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CONTRÔLEUR DE GESTION EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

F901

☐ Du 02/02/2026 au 05/06/2026 - 10 jours - 70 heures

☐ Du 21/09/2026 au 11/12/2026 - 10 jours - 70 heures

☐

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 800 €
Tarif non-adhérents	5 280 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Cristiana CHAVES

Assistante de formation Praxis du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires